

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-248 du 25 Octobre 1993

portant nomination de Monsieur
Yacouba FASSASSI, en qualité de Chef
de la Cellule de Réflexion
Macroéconomique de la Présidence de la
République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 93-247 du 25 Octobre 1993 portant création, attributions et fonctionnement de la Cellule de Réflexion Macroéconomique de la Présidence de la République ;
- VU le Décret N° 93-177 du 04 Août 1993 portant nomination de Monsieur Yacouba FASSASSI en qualité de chargé de Mission aux Finances du Président de la République ;
- VU les nécessités de service ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur Yacouba FASSASSI, Economiste Principal au Fonds Monétaire International, chargé de Mission aux Finances du Président de la République, est nommé Chef de la Cellule de Réflexion Macroéconomique de la Présidence de la République.

A ce titre, il est chargé :

- de préparer périodiquement des notes sur la situation économique du pays ;
- de définir des politiques économiques et d'analyser leurs conséquences prévisibles ;
- d'identifier les domaines dans lesquels un travail supplémentaire sera nécessaire en matière de formulation de recommandations de politiques économiques et financières appropriées ;
- d'améliorer la capacité des cadres de la Cellule à traiter et à maîtriser les problèmes économiques ;
- de participer aux négociations économiques et financières entre le Bénin, les bailleurs de fonds et les partenaires au développement.

Article 2. - Le présent Décret qui prend effet pour compter du 27 Janvier 1992, date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 25 Octobre 1993

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat,



Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 4 AN 2 CC 2 CS 2 SGG 4 AUTRES INSTITUTIONS 4 MINISTRES
19 INTERESSE 2 JO 1.-